

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE PORTNEUF
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GILBERT**

AVIS DE PROMULGATION

RÈGLEMENT NO. 156-2026

RÈGLEMENT 156-2026 DÉCRÉTANT LES TAUX DE TAXES ET LES TARIFS POUR L'EXERCICE FINANCIER 2026 ET ABROGEANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 150-2025

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la susdite municipalité :

QUE lors d'une séance tenue le 12 janvier 2026, le conseil de la Municipalité de Saint-Gilbert a adopté le règlement 156-2026 :

Règlement décrétant les taux de taxes et les tarifs pour l'exercice financier 2026

QUE le titre du règlement décrit l'objet du règlement;

QUE ledit règlement entre en vigueur selon la Loi.

Ce règlement est déposé à mon bureau où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures d'ouverture. Nous vous invitons également à le consulter sur le site Web de la Municipalité : saint-gilbert.ca/ma-municipalite/reglements-municipaux sous la rubrique règlements généraux.

DONNÉ À SAINT-GILBERT, LE 14 JANVIER 2026.


Mylène Robitaille,
Directrice générale et greffière-trésorière

Certificat de publication

Je, soussignée Mylène Robitaille, Directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Gilbert, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public concernant le règlement 156-2026 au bureau municipal et publié celui-ci sur le site web de la municipalité.


Mylène Robitaille,
Directrice générale et greffière-trésorière